



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 14 décembre 2020 à 20h15. Sont présents à cette session :

Siège # 1 M. Réal Rodrigue

Siège # 4 Mme Suzanne Veilleux

Siège # 2 M. Noël Vigneault

Siège # 5 M. Vincent Breton

Siège # 3 Mme Karen Talbot

Siège # 6 Mme Vanessa Roy

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Carl Boilard.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION 2020-12-325**

Calendrier des séances de conseil 2021

Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noël Vigneault et résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021. Ces séances se tiendront le lundi (ou le lendemain en cas de congé férié le lundi) et débuteront à 20h.

18 janvier	8 février	8 mars	12 avril
10 mai	14 juin	12 juillet	16 août
13 septembre	4 octobre	15 novembre	13 décembre

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de La Guadeloupe, ce seizième (16^e) jour de décembre 2020.

Carl Boilard, maire